

POLITIQUE Carte des intercommunalités
Estelle Grelier : « Le temps du redécoupage est en voie d'achèvement »

Une « pause » sur la réforme territoriale, un travail « sur le contenu » : c'est ce qu'a plaidé à Strasbourg la secrétaire d'État en charge des Collectivités territoriales devant l'association des communautés de France (AdCF), qui regroupe les intercommunalités.

« Les élus veulent consacrer le reste de leur mandat à autre chose qu'à de l'institutionnel », avait-il plaidé en évoquant « les projets territoriaux ».

« Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain »

Estelle Grelier était en terrain plutôt conquis – ancienne présidente de la communauté de communes Fécamp-Caux-Littoral (Seine-Maritime), elle fut vice-présidente de l'AdCF. Elle a invité les différents niveaux de collectivité « à investir » les conférences territoriales de l'action publique (CTAP) où doivent en principe être débattues la répartition des tâches entre collectivités pour les compétences partagées ou dont l'une est « chef de file ». En réponse aux DNA après la séance, elle a invité les très grandes régions, où en effet les CTAP sont difficiles à faire tourner, « à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain » : « Ces CTAP sont un vrai outil de décentralisation, car, justement, elles permettent de trouver selon les lieux des solutions différentes et adaptées. »

La rencontre de l'AdCF se poursuit ce vendredi. La plénière de clôture verra notamment l'intervention d'Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable.

JACQUES FORTIER

Avec environ 1 300 intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, « le pays se sera transformé en profondeur », a analysé Estelle Grelier devant les quelque 1 800 participants à la convention nationale de l'association des communautés de France (AdCF). Il faut maintenant « de la stabilité », « faire place au contenu », ce qui n'empêchera pas de nombreuses « mesures de souplesse ». Bref, « le temps du redécoupage est en voie d'achèvement, le temps de la réforme législative est terminé », a assuré le ministre. Elle a donc parlé de « pause », non seulement pour la refonte des intercommunalités, mais pour l'ensemble de la réforme territoriale. Elle répondait directement au président de l'AdCF, Charles-Eric Lemaignan, président de la communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire. Celui-ci avait demandé « une pause digestive, ce qui ne veut pas dire une sieste... ».



Roland Ries, Robert Herrmann, la secrétaire d'Etat Estelle Grelier et le président de l'AdCF Charles-Eric Lemaignan. PHOTO DNA - MICHEL FRISON

ÉCONOMIE : LE DÉBAT ALSACIEN EN PUBLIC

« Le compte n'y est pas [...] Il faut clarifier ! », s'est exclamé Robert Herrmann en évoquant la convention 2017-2020 que veulent adopter ces prochains jours les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin pour garder la main sur l'agence de développement économique qu'est l'ADIRA (DNA du 13 octobre).

Le président de l'Eurométropole de Strasbourg, devant le congrès de l'AdCF, a pris exemple de cette pomme de discorde sur le partage de la compétence économique en Alsace lors d'une table ronde justement consacrée au « nouveau dialogue territorial ». « Le département considère qu'il doit garder cette agence [l'ADIRA], notamment pour mieux insérer les bénéficiaires du RSA [...] or c'est la Région et les intercommunalités qui, sur l'économie, sont désormais les interlocuteurs majeurs ». Un peu plus tôt, avant de partir pour l'autre extrémité du Grand Est, Philippe Richert avait lui aussi évoqué ce différend : « Les départements ne s'occupent plus d'économie et la loi le dit clairement [...] Il ne faut pas se marcher sur les pieds ! »

POLITIQUE
Défilé de ministres en Alsace

Après la venue d'Estelle Grelier, secrétaire d'État chargée des Collectivités Territoriales, hier (lire ci-dessus), et celle de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, lundi, une nouvelle ministre est à Strasbourg aujourd'hui. Quelques jours après la visite du président de la République, François Hollande, mardi au Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, c'est la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, ex-secrétaire nationale d'EELV, qui se rend dans la capitale alsacienne. Au programme, la visite d'un « appartement pédagogique », à Illkirch, un passage à l'assemblée des communautés de France (ADCF, lire ci-dessus), un séminaire de travail avec les acteurs bas-rhinois de la construction et du logement, la visite d'un logement remis en location à Strasbourg dans le

cadre de la lutte contre le logement vacant, et un moment festif autour des 40 ans de la cité Ampère, dans le quartier de la Musau. Mme Cosse sera suivie de Michel Sapin, qui se rend à Strasbourg demain pour participer à l'université d'automne du Mouvement Européen France. Le ministre de l'Économie et des Finances y retrouvera son homologue allemand, Wolfgang Schäuble. À l'ENA, les deux hommes participeront à un débat sur « le moteur franco-allemand au cœur de la future Europe ». Le défilé des ministres ne s'arrête pas là, puisqu'Hélène Geoffroy, secrétaire d'État à la Politique de la Ville, sera présente en Alsace mardi prochain. Et que d'autres ministres suivront sans doute encore dans les semaines à venir.

TTE-RTE 03

STRASBOURG Conseil de l'Europe

La liberté d'expression vandalisée

Indignation au Conseil de l'Europe : un assistant parlementaire turc a retiré en la découpant la caricature danoise de Mahomet d'une œuvre d'art sur la liberté d'expression.

C'est doublement un comble : au sein même du Conseil de l'Europe, institution garante de la démocratie, une fresque sur les droits de l'homme et la liberté d'expression a été vandalisée. Mercredi, alors que le ministre turc des affaires étrangères, Mevlüt Çavusoglu, était attendu pour un discours devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'assistant d'une députée du parti AKP au pouvoir à Ankara a découpé la partie de l'œuvre où était reproduite, barrée d'un bandeau « censored » (censuré) la caricature de Mahomet, bombe sur la tête, telle qu'elle était parue en 2005 au Danemark.

La délégation turque choquée

L'œuvre dégradée est signée de l'artiste maltais Norbert Francis Attard et compose une fresque de 150 affiches, photos, dessins, couverture de livres ou de magazines signifiant que quelle que soit la violence de la censure, les idées survivent toujours.

Le propos artistique, tout comme la charge symbolique du lieu, ont semble-t-il totalement échappé au jeune attaché parlementaire turc, aveuglé par ce



L'élément manquant présentait la caricature danoise de Mahomet avec une bombe à la place du turban, barrée de la mention « censuré ». DR

qu'il considère comme un blasphème et sourd aux libertés les plus fondamentales. Son acte a évidemment fait scandale dans l'institution y compris au sein de la délégation turque mais il est encore trop tôt pour dire quelles en seront les sanctions. Cela dépendra vraisemblablement de

la réaction de la délégation maltaise, organisatrice de l'exposition présentée depuis lundi dans le foyer de l'hémicycle pour commémorer les 50 ans de la signature par Malte de la convention européenne des droits de l'homme. Mercredi, le ministre turc des affaires étrangères s'était déjà

entretenu à ce sujet avec le président de l'assemblée parlementaire, Pedro Agramunt. Peu de temps auparavant, Mevlüt Çavusoglu assurait dans son discours que les valeurs du Conseil de l'Europe inspiraient la poursuite des réformes en Turquie. ■

SIMONE WEHRUNG

STRASBOURG Contournement autoroutier de Strasbourg

ZAD ou pas ZAD ?

À la veille d'une manifestation annoncée comme importante et après plusieurs opérations devant les engins de Vinci ces derniers jours, la question d'une éventuelle ZAD (Zone à défendre) contre le chantier de la future autoroute A355 se fait de plus en plus prégnante.

C'est la question que tout le monde se pose. ZAD ou pas ZAD ? Une ZAD est une Zone à défendre, face aux engins, comme à Notre-Dame-des-Landes par exemple. La question traverse les rangs du collectif GCO non merci ! depuis plusieurs mois. D'ailleurs les cabanes anti GCO (Grand contournement Ouest) sont parfois présentées comme une préfiguration d'un projet d'occupation du terrain. Le débat a très vite pris consistance avec l'arrivée des premiers engins du constructeur fin septembre à Vendenheim puis Kolbsheim, pour des sondages géotechniques (le chantier en lui-même ne débutera que fin 2017). Des habitants, à l'affût du moindre véhicule suspect, se sont mobilisés et ont tenté de bloquer le chantier. La gendarmerie, informée en temps réel par Vinci de la localisation de ses engins, s'est interposée. Selon les opposants, la tendance générale est plutôt de s'en tenir à des actions qui respectent le droit. Et pour Alsace Nature, l'heure est plutôt à la guérilla juridique avec plusieurs recours et saisines simultanés, du tribunal administratif à la commission européenne en passant par



Manifestation devant un site de sondage, sous la surveillance de la gendarmerie, à Kolbsheim le 30 septembre. PHOTO DNA - OLIVIER TERRERRE

la Banque européenne d'investissement. « On fédère tous ceux qui sont contre ce projet à un moment particulier, où il y a des velléités de faire avancer le chantier, explique de son côté l'élue écologiste strasbourgeoise Alain Jund. Nous sommes dans une phase où il faut avancer de manière résolue. Les gens se rendent compte que le GCO, ce n'est pas un petit événement ».

« Des blocages peut-être, mais non violents »

Pour une « bonne » ZAD, il faut un secteur bien précis à défendre, et une osmose entre militants écologistes (locaux ou pas) et agriculteurs. Pour ce qui est de la future autoroute A355, le tracé s'étire sur 24 kilomètres, ce qui ne rend pas les choses aisées pour les défenseurs environnementaux qui pourraient dès lors se concentrer sur des zones particulières comme la vallée de la Bruche, à Kolbsheim ou la forêt

du Grittwald à Vendenheim. En ce qui concerne les militants, tous ne sont pas forcément sur la même longueur d'onde en matière de modalités d'action. Mais « lors d'une récente réunion, confie un cadre du mouvement, nous avons réaffirmé le principe : des oppositions non violentes ; des blocages peut-être, mais non violents ». Un élu strasbourgeois glissait l'autre jour en marge d'une discussion informelle avec le préfet : « Il ne faut surtout pas évacuer Notre-Dame-des-Landes, sinon, ils vont tous venir ici. » Du côté des agriculteurs, la FDSEA est dominante dans le secteur et pour elle, pas question de créer ou participer à une ZAD : « Une ZAD serait très très contre-productive pour nos entreprises, ce n'est pas possible, explique Dominique Daul, le patron de l'organisation agricole. On va vraiment être impactés mais on ne peut pas se permettre de faire

dans l'illégalité ». La FDSEA annonce une trentaine de tracteurs dans la manifestation de demain. Dans les rangs des opposants au GCO, certains soulignent, amers, que les agriculteurs manifestent d'un côté contre l'autoroute, et de l'autre négocient avec Vinci dans la perspective des achats de terrains. « Nous réaffirmons que nous ne sommes pas des vendus, s'exclame Dominique Daul. On défend l'avenir de nos entreprises. On fera tout pour que ce projet ne se fasse pas. Mais s'il se fait, on sera prêts ». Alors ZAD ou pas ZAD ? Les travaux préparatoires ont débuté. Bientôt auront lieu les fouilles archéologiques. Et en septembre, débiteront les premiers travaux spectaculaires, c'est-à-dire le déboisement d'une partie de la forêt du Grittwald à Vendenheim, Y aura-t-il des militants dans les arbres ? Ce n'est pas exclu. Seront-ils nombreux ? Rien n'est moins sûr. ■

OLIVIER CLAUDON

MANIFESTATION ANTI GCO DEMAIN

Une cinquantaine d'associations appellent à manifester « contre le GCO et pour les mobilités durables », demain à Strasbourg. Le collectif GCO Non merci ! à l'origine du mouvement, attend environ 2 500 manifestants et table sur une cinquantaine de tracteurs. Le cortège s'élancera à 14 h 30 de la place Zeller et rejoindra deux heures plus tard la place de la République via la place Kléber.